



Mode d'emploi de l'aide Caf aux Vacances/loisirs Enfants 2024

Cette aide s'adresse aux enfants issus de familles allocataires de la Caf des Landes

⇒ Enfants âgés de 3 à 17 ans révolus

Et

⇒ Issus de familles ayant un quotient familial Caf inférieur ou égal à 1000 € au mois d'octobre 2023 (basé sur votre déclaration de revenus 2021) et ayant perçu des prestations familiales en octobre 2023

A savoir : si vous êtes éligible à cette aide, vous recevez automatiquement, durant le mois de janvier, une notification de vos droits à l'aide aux vacances/loisirs par mail. En l'absence de mail sur votre dossier Caf, un courrier vous sera envoyé.

Un mail ou courrier de notification à conserver durant toute l'année 2024

Le mail mentionne le nom, prénom du ou des enfants concernés par l'aide et le montant de votre quotient familial Caf.

Ce document est à conserver toute l'année pour pouvoir être présenté aux opérateurs de loisirs ou de vacances.

Cette aide vous aide à payer le centre de loisirs, l'espace jeune, les colonies

L'aide aux vacances /loisirs de la Caf des Landes s'utilise exclusivement pour la fréquentation :

⇒ De centres de loisirs (centres aérés), d'espaces jeunes, de camps, de colonies de vacances, déclarés auprès de la SDJES, partout en France

⇒ Durant les mercredis après midi et journée, week-ends, les petites et les grandes vacances scolaires

- ◆ Pour connaître le centre de loisirs le plus proche de votre domicile : s'adresser à votre mairie
- ◆ Pour découvrir les offres en colonies de vacances des opérateurs landais : **consultez le catalogue JPA vacances** regroupant les offres des Francas, de la Ligue de l'Enseignement, des Pupilles de l'Enseignement Public (disponible dans les écoles, collèges, au Conseil Départemental)

Coordonnées utiles

Centre de loisirs : www.mon-enfant.fr
rubrique « Recherche d'un mode d'accueil/accueil de loisirs »

Ligue de l'Enseignement
Public: 05.58.06.31.32
Francas : 05.58.46.33.54
P.E.P: 05.58.46.20.05



Le mail/courrier de la Caf est à présenter pour bénéficier de tarifs réduits

Montant du Quotient Familial (à octobre 2023)	Aide Caf 2024 pour les colonies de vacances (par jour et par enfant)	Aide Caf 2024 pour les centres de loisirs (par enfant)	
		Journée	Mercredi après-midi
De 0 à 449€	14 €	8 €	4 €
De 449,01 à 794€	12 €	6 €	3 €
De 794.01 à 1000€	10 €	3 €	1.50 €

En Pratique

⇒ L'aide de la Caf varie selon votre quotient familial et le type de loisirs (voir tableau)

⇒ L'aide de la Caf est directement versée à l'organisme de loisirs (sauf si l'organisme est domicilié hors du département des Landes)

⇒ Vous présentez le mail ou le courrier reçu de la Caf pour permettre à l'organisme de loisirs de calculer le tarif qu'il vous reste à payer (aide de la Caf déduite)

⇒ **Nouveau :** A la demande de la Caf, le gestionnaire du service ne peut pas vous facturer plus cher si vous résidez hors de la commune

Pour les Colonies de vacances
Aide Caf limitée à 21 jours par enfant et par an
(pour le centre de loisirs : aide illimitée sur l'année)

Renseignez-vous !

D'autres dispositifs d'aides de la Caf pour les enfants et les jeunes : voir <https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-landes>

Autres organismes proposant des aides pour les loisirs et vacances des enfants et des jeunes

Conseil Départemental des Landes (05.58.05.40.40), Etat (S.D.J.E.S. : 05.58.05.76.30), mairie, comité d'entreprise...